

**Discours de lancement officiel du Programme de Consolidation de la Paix et Développement Durable dans l’Air et l’Azawak, prononcé par Monsieur MAHAMAN MOUSSA, Ministre de l’Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire.**

*(Agadez, le 12 Octobre 2005)*

- Excellence, Monsieur l’Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- Messieurs les Députés Nationaux ;
- Monsieur le Haut Commissaire à la Restauration de la Paix ;
- Excellence Monsieur l’Ambassadeur de France au Niger ;
- Excellence Monsieur l’Ambassadeur de la grande Jamahiriya Arabe Libyenne au Niger ;
- Excellence , Monsieur le Chargé d’Affaires de l’Ambassade des Etats-Unis d’Amérique au Niger ;
- Messieurs les Gouverneurs des régions d’Agadez et de Tahoua,
- Messieurs les Préfets ;
- Messieurs les Maires ;
- Honorable Sultan de l’Air ;
- Chers invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

Permettez moi tout d’abord au nom du Président de la République, Son Excellence Tandja Mamadou, du Gouvernement et du peuple du Niger, de vous remercier très sincèrement pour avoir rehausser de votre présence, la présente cérémonie de lancement officiel du Programme « de Consolidation de la Paix et du Développement Durable dans l’Air et l’Azawak ».

Cérémonie qui se tient à Agadez, ville symbole, cité historique où les armes destructrices de mort ont été incinérées , lors de la mémorable fête de la flamme de la paix en Septembre 2000.

En effet, Excellence Monsieur l’Administrateur du PNUD, votre présence atteste une fois de plus votre disponibilité et celle de l’organisation que vous représentez à soutenir le Gouvernement de la 5<sup>ème</sup> République, dans sa volonté manifeste et ses efforts à parachever le processus engagé, à savoir la consolidation de la Paix, à travers la réalisation des derniers engagements sous

crits dans le cadre du règlement définitif de ce qu'on avait appelé jadis, le conflit de la rébellion armée du Nord.

Ceci témoigne incontestablement de votre profond attachement, à la consolidation et à la préservation du processus de paix engagé dans votre pays ainsi qu' à l'amélioration des conditions de vie de nos populations, recherchées à travers la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et la poursuite de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Mesdames et Messieurs ;

Depuis la signature des Accords de Paix du 24 avril 1995, des résultats concrets et fort louables ont été enregistrés dans le cadre de l'exécution des engagements pris. Cependant, force est de constater qu'un élément du programme de consolidation de la paix n'est toujours pas finalisé. Il s'agit de la réinsertion socio-économique intégrale de tous les ex-combattants.

En effet, sur un total de 4050 ex-combattants concernés, seuls 890 issus du Manga et du Kowar ont été réinsérés, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de la Coopération Française et du Programme des Volontaires des Nations Unies, à qui nous rendons ici, un hommage mérité.

Cependant, il reste à réinsérer 3160 ex-combattants, issus de l'Air et de l'Azawak. Ce volet constitue la seule clause des accords de paix, qui n'a pas encore été réalisée.

Mesdames et Messieurs,

C'est pour répondre à cet impératif que le Gouvernement, soucieux du respect des engagements souscrits, s'est attelé, avec le précieux concours du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de la Coopération Française, à parachever la mise en œuvre des Accords de paix en élaborant le Programme « *Consolidation de la paix et Développement Durable dans l'Air et l'Azawak* » objet de la présente cérémonie.

Aussi, à tous ces partenaires, permettez moi de saisir cette agréable opportunité qui m'est offerte, pour leur exprimer au nom du Président de la République SEM TANDJA MAMADOU et du Premier Ministre, chef du Gouvernement SEM HAMA AMADOU, tous nos remerciements et notre gratitude pour l'appui substantiel qu'ils ont jamais cessé d'apporter au Gouvernement de la 5<sup>ème</sup>

République, dans le cadre précieux de la consolidation et de la préservation de la paix, gage de tout développement durable.

Il s'agit à présent de concrétiser la mise en oeuvre de cet important Programme de réinsertion socio-économique, qui constitue pour le Gouvernement un cadre cohérent d'intervention, à l'intérieur duquel les partenaires qui oeuvrent à nos côtés pour la paix et le développement des régions du Nord, pourraient inscrire leurs actions et apporter leurs contributions , de manière concertée et complémentaire.

Mesdames, Messieurs ;

Le lancement officiel du Programme « *de Consolidation de la Paix et du Développement durable dans l'Air et l'Azawak* » , auquel participe d'éminentes personnalités témoigne de tout l'intérêt que la communauté internationale attache à la paix et au développement durable.

Aussi, en organisant cette cérémonie, le Gouvernement poursuit, à travers sa volonté de parachever définitivement la mise en oeuvre des accords de paix, trois (3) objectifs essentiels à savoir :

1. La sensibilisation de la Communauté Internationale et les bailleurs de Fonds sur la nécessité d'une aide d'urgence pour la réinsertion socio-économique des ex-combattants de l'Air et de l'Azawak.
2. La mobilisation des ressources financières nécessaires au financement de cette réinsertion socio-économique ;
3. L'information sur la décision du Gouvernement , de mettre en place une stratégie et un cadre institutionnel pour les opérations de réinsertion socio économique des ex-combattants prenant également en compte les populations du terroir;

Mesdames, Messieurs

Je voudrais avant de terminer mon propos, exprimer toute la gratitude du Président de la République SEM TANDJA MAMADOU et du Gouvernement de la 5<sup>ème</sup> République, à tous les partenaires au développement qui opèrent déjà dans la zone Nord du Niger et lancer un appel à tous les pays amis du Niger, afin qu'ils joignent leurs efforts financiers aux nôtres pour assurer le succès de la mise en oeuvre du Programme « *de Consolidation de la Paix et du*

*Développement Durable dans l'Air et l'Azawak* ».et le parachèvement des Accords de Paix.

Dans l'espoir que cet appel sera entendu, je déclare le lancement officiel du Programme « de Consolidation de la Paix et du Développement Durable dans l'Air et l'Azawak ».

Je vous remercie de votre aimable attention.